



Demande de paiement par Hoist

Par **catmal**, le **09/06/2016 à 14:28**

Bonjour!rnrnLa société de recouvrement m'a envoyé un courrier dans lequel je devais de l'argent pour un crédit contracté il y a quelques années, suite à une perte d'emploi, j'ai eu 2 dossiers de surendettement, en 2006 et 2010.... Hoist m'a recontacter en 2015.... j'ai versée quelques mensualités.....dois je continuer???rnrnc'est du harcèlement téléphonique!!!!rnrnQue puis je faire??rnrnJe vous en remerciernCatherine

Par **popeye832**, le **14/06/2016 à 22:37**

BONJOUR marque de politesse [smile4]rnrnNe payez rien du tout.rnVotre dossier ne contient pas de titre exécutoire et ne sera jamais titré.rnChangez de numéro de tel.

Par **chaber**, le **15/06/2016 à 06:35**

bonjour,rnrnconsultez le lien ci-dessousrnrnhttp://www.experatoo.com/information-du-consommateur/officines-recouvrement_73116_1.htm#.V2DaNKI4LYUrnrn[citation]j'ai versée quelques mensualités[/citation]de quand date vos dernier paiement?